



6 Rue Antoine Becquerel
85220 COEX

85 Rue des Rochers
85190 MACHE

Demande d'Acceptation Préalable de matériaux inertes

A nous retourner dûment complétée avant le 1er déchargement

par mail contact@bbv-recyclage.com

Demandeur (chargé des travaux)

Nom/raison sociale

N° SIRET

Activité

Adresse

CP

Ville

Mail

Téléphone

Producteur des déchets (maître d'ouvrage)

Nom/raison sociale

N° SIRET

Activité

Adresse

CP

Ville

Mail

Téléphone

Transporteur

Nom/raison sociale

N° SIRET

Adresse

CP

Ville

Mail

Téléphone

Chantier

Nom chantier

Adresse

CP

Ville

Type du site

Bâtiment

(domaine privé)

Non bâtiment

(domaine public)

Matériaux concernés*

- 17 01 01 - Béton non ferraillé
- 17 01 01 - Béton ferraillé
- 17 01 01 - Béton durci en centrale
- 17 01 02 - Briques
- 17 01 03 - Tuiles
- 17 01 03 - Céramiques
- 17 01 07 - Mélange béton, briques, tuiles et céramiques
- 17 03 02 - Mélange bitumeux
- 17 05 04 - Pierre de taille, pavés
- 17 05 04 - Cailloux, pierres, enrochements, granulats
- 17 05 04 - Terre et cailloux non éligible REP PMCB (déblais)

*Plusieurs cases peuvent être cocher

Quantité estimée

tonnes m³

Déchets interdits : déchets liquides, déchets contenant de l'amiante, déchets pollués, déchets dont la température est supérieur à 60°C, matières radioactives.

LA SURCHARGE RELEVE DE LA CO-RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR ET DU CHARGEUR

Engagement Client

Interlocuteur

Date

Signature et cachet de l'entreprise

Décision BBV RECYCLAGE

Eligible REP PMCB

Non éligible REP PMCB

Interlocuteur

Date

Signature et cachet de l'entreprise

Le producteur s'engage sur la conformité du matériau avec la description ci-dessus.

En cas d'apport de qualité différente ou si les déchets se révèlent dangereux ou polluants, nous nous réservons le droit de refuser vos déchets et de vous les faire recharger dans vos véhicules, et ce sans aucun délai maximal de temps après le déchargement initial.